

FICHE DE CONTRÔLE NETTOYAGE

code Immeuble (IRSI) : 269447

Chartres REVERDY

5/16/2024

Éléments de la zone contrôlée	Local concerné	Opérations de nettoyage	Note MAX	Rep	Observation
local d'activité 1 (tertiaire ou industriel)	IMPRIMERIE	propreté des sols	2	1	Reprendre la zone
		propreté des surfaces verticales	2	2	
		dépoussiérage des objets meublants	2	1	
		finition parties basses et hautes des objets meublants	2	1	
		évacuation déchets ou vidage et propreté des poubelles	2	2	
		absence de toiles d'araignées <3m	2	2	
local d'activité 2 (tertiaire ou industriel)	Accueil	propreté des sols	2	2	RAS
		propreté des surfaces verticales	2	2	
		dépoussiérage des objets meublants	2	2	
		finition parties basses et hautes des objets meublants	2	2	
		évacuation déchets ou vidage et propreté des poubelles	2	2	
		absence de toiles d'araignées <3m	2	2	
local d'activité 3 (tertiaire ou industriel)	143	propreté des sols	2	2	RAS
		propreté des surfaces verticales	2	2	
		dépoussiérage des objets meublants	2	2	
		finition parties basses et hautes des objets meublants	2	2	
		évacuation déchets ou vidage et propreté des poubelles	2	2	
		absence de toiles d'araignées <3m	2	2	
local d'activité 3 (tertiaire ou industriel)	240	propreté des sols	2	1	trace de seve au sol
		propreté des surfaces verticales	2	2	
		dépoussiérage des objets meublants	2	2	
		finition parties basses et hautes des objets meublants	2	1	
		évacuation déchets ou vidage et propreté des poubelles	2	2	
		absence de toiles d'araignées <3m	2	2	
Escalier / Circulation / Ascenseur 1	Escalier central	propreté des sols	2	2	Plintes à améliorer
		propreté des surfaces verticales	2	2	
		absence de toiles d'araignées <3m	2	1	
		dépoussiérage extincteurs et autres équip. techniques	2	2	
Escalier / Circulation / Ascenseur 2	Hall 1	propreté des sols	2	2	RAS
		propreté des surfaces verticales	2	2	
		absence de toiles d'araignées <3m	2	2	
		dépoussiérage extincteurs et autres équip. techniques	2	2	
local sanitaire ou vestiaire	SANITAIRE 2 EME	propreté des sols	2	2	distributeur désinfectant à remplacer
		propreté des surfaces verticales	2	2	
		propreté cuvettes WC et urinoirs, et état brosse	2	2	
		propreté lavabos, robinetterie et miroirs	2	2	
		état et approvisionnement des distributeurs papier toilette	2	2	
		état et approvisionnement des distributeurs de savon	2	1	
		état et approvisionnement des distributeurs essuie-main	2	2	
		vidage et propreté des poubelles	2	2	
Espaces de vie, locaux sociaux (salles repos, coin café, ...)	SALLE 3 EME	propreté des sols	2	2	dessus d'urinoir à reprendre
		propreté des surfaces verticales	2	2	
		dépoussiérage des objets meublants	2	1	
		finition parties basses et hautes des objets meublants	2	2	
		évacuation déchets ou vidage et propreté des poubelles	2	2	
		absence de toiles d'araignées <3m	2	2	
Locaux techniques ou peu visités	sous sol	propreté des sols	2	2	Traces noirs à retirer
		vidage et propreté des poubelles	2	2	
Extérieurs, abords quais, rampes, escaliers, ...	COULOIR EXT	propreté des sols	2	2	Pénalités
		vidage et propreté des poubelles	2	1	
TOTAL (maximum = 100)			100	91	
seuil de pénalité (80 %)			91%		oul
Observations: pastilles chlorées sur site interdites					
Nom et signature du Prestataire : L'ENTRETIEN		Nom et signature du représentant de La Poste : N ANGLADE pour nexly			